|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | INTPA-F-2 |
| Numéro de poste Sysper: | 4345 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Chantal MARIJNISSEN  4eme trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Dans le cadre de l’ambition géopolitique et des orientations politiques fixées par la présidente de la Commission européenne, la DG INTPA joue un rôle de premier plan dans la coopération internationale en établissant des partenariats avec des pays et des organisations dans le monde entier. Nous travaillons main dans la main avec le Service Européen pour l’Action Extérieure et avec nos États membres pour mobiliser une approche forte de l’Équipe Europe afin de garantir l’impact du programme de l’UE sur la scène mondiale. Nous coopérons également avec nos partenaires, en établissant des programmes d’action, en prenant des initiatives et en veillant à la mise en œuvre effective de nos actions dans l’intérêt ultime des populations du monde entier.

La stratégie «Global Gateway» de l’Union européenne vise à accompagner les pays partenaires afin qu’ils tirent parti des avantages de la transition propre de l’Europe pour leur développement durable et la transition propre de leurs économies. L’approche à 360 degrés de la stratégie «Global Gateway» va au-delà du soutien aux infrastructures et au secteur privé en appliquant cinq principes clés : les valeurs démocratiques, la bonne gouvernance, les partenariats égaux, la transition écologique et la sécurité, afin d’adapter les investissements à des contextes spécifiques. Le prochain cadre financier pluriannuel (2028-2035) sera essentiel au développement de la stratégie «Global Gateway». Par conséquent, la DG INTPA se trouve à un moment crucial, en développant un portefeuille d’investissement et des instruments financiers qui profiteront à la fois à la population et à la planète.

Dans ce contexte, le mandat de l’unité INTPA.F.2 est d’aider les pays en développement à relever les défis liés à l’environnement et aux ressources naturelles, tels que la biodiversité, les forêts, les terres, l’eau et la transition vers une économie circulaire. L’unité INTPA.F.2 est donc chargée de la dimension extérieure du Pacte Vert pour l’Europe, du pacte pour une industrie propre et d’autres politiques de l’UE en faveur du développement durable.

À cette fin, les trois grands domaines de travail de l’unité INTPA.F.2 sont donc : 1. l’élaboration et la mise en œuvre des politiques (y compris les travaux législatifs) ; 2. le soutien thématique aux délégations et homologues de l’UE ; 3. la programmation et la mise en œuvre des investissements.

Les prochaines années seront essentielles pour assurer l’ancrage solide des forêts et de la biodiversité dans notre action extérieure. Il sera essentiel de travailler avec le secteur privé et les institutions financières. Une attention particulière sera accordée au développement d’une offre de financement innovante au moyen de garanties, de financements mixtes, d’obligations, de crédits en faveur de la biodiversité, de fonds d’investissement et d’autres instruments financiers.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le Pacte Vert pour l’Europe est un ensemble d’initiatives visant à soutenir la transition vers la durabilité dans des secteurs clés, notamment les forêts et la biodiversité. L’action extérieure de l’UE sera fortement guidée par la stratégie «Global Gateway», la stratégie de l’UE visant à stimuler les infrastructures et le développement durables dans les pays partenaires. Cette stratégie met l’accent sur la mobilisation d’investissements privés.

Conformément à la stratégie «Global Gateway» et à son approche stratégique à 360°, la DG INTPA a élaboré une approche globale des forêts et de la biodiversité. Sur la base de son expérience dans le secteur forestier, elle a élaboré et négocié des partenariats forestiers avec les pays partenaires. Ces partenariats forestiers s’appuient sur le dialogue politique et stratégique avec le pays partenaire dans le cadre d’une approche globale visant à protéger, restaurer et utiliser durablement les forêts. Ils promeuvent une économie forestière au bénéfice des communautés locales et du secteur privé (y compris le secteur privé de l’UE), tout en veillant à ce que les forêts contribuent à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la biodiversité. La DG INTPA adopte également une approche globale centrée sur les personnes en recourant à une gestion intégrée des paysages autour des principaux points névralgiques de la biodiversité (par exemple, l’initiative phare NatureAfrica).

Dans ce contexte, la DG INTPA souhaite faire appel aux services d’un Expert National Détaché (END) pour lui fournir des conseils techniques et lui apporter un soutien opérationnel pour le développement du portefeuille d’investissement dans les domaines des forêts et de la biodiversité dans lesquels elle possède une expertise de longue date.

*Description des fonctions :*

1. Contribuer à l’élaboration de politiques et de stratégies d’investissement en faveur des forêts et de la biodiversité conformément aux objectifs de développement durable, en garantissant une compréhension fondamentale des instruments financiers tels que : garantie, mixage, fonds propres, structures de première perte, mécanismes de partage des risques et concepts d’investissement et leur application dans le financement du développement pour les forêts et la biodiversité.
2. Fournir des conseils d’experts et des analyses sur les instruments financiers et les politiques d’investissement, promouvoir l’intégration des secteurs des ressources naturelles, intégrer les considérations environnementales et garantir le plein respect du principe consistant à «ne pas causer de préjudice important.
3. Élaborer et appliquer des techniques d’analyse et de structuration financières pour les opérations mixtes, en veillant à ce que les instruments d’investissement financier soient utilisés efficacement pour mobiliser les investissements du secteur privé et atteindre les objectifs de développement de manière durable.
4. Établir et entretenir des relations avec les acteurs des secteurs financier et privé pertinents pour les secteurs de la forêt et de la biodiversité, tant dans l’UE que dans ses pays partenaires.
5. Établir et entretenir des relations avec les institutions européennes de financement du développement afin d’élaborer des stratégies d’investissement et d’aligner les décisions de financement sur les priorités de la stratégie «Global Gateway» et son approche à 360°.
6. Veiller à ce que les opérations d’investissement soient conformes aux cadres juridiques, lignes directrices et exigences contractuelles pertinents, y compris des conseils et des analyses sur l’ensemble du cycle de projets pour les opérations de financement mixte et les garanties, en fournissant des orientations sur la gestion contractuelle et le règlement des litiges.
7. Analyser et suivre l’évolution des politiques internationales et de l’UE en matière de financement de la biodiversité et des forêts, ainsi que les données et les tendances — y compris le commerce, la bioéconomie, les solutions fondées sur la nature telles que les infrastructures, et l’économie circulaire.
8. Contribuer à l’alignement stratégique des politiques dans la programmation, en veillant à ce que les initiatives d’investissement soient alignées sur les objectifs de la stratégie «Global Gateway» à 360° et les objectifs de développement durable dans les domaines des forêts et de la biodiversité.
9. Contribuer aux travaux politiques et législatifs de la Commission sur la biodiversité et les forêts et contribuer à l’élaboration de politiques et d’approches cohérentes avec les politiques de l’UE et le programme international, en accordant toute l’attention voulue à l’incidence sur les pays tiers.
10. Fournir des conseils et des orientations aux délégations de l’UE et aux départements géographiques sur la mise en place d’environnements commerciaux et d’investissements propices aux forêts et à la biodiversité.
11. Assister, à la demande, les délégations de l’Union européenne dans les dialogues stratégiques relatifs à la biodiversité et aux forêts. Mener des missions dans les pays partenaires afin de fournir un soutien financier/d’investissement et un soutien thématique/stratégique.
12. Nouer et promouvoir des relations sectorielles et thématiques au sein de la Commission et des autres institutions de l’UE, des États membres et des parties prenantes externes.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

*Formation universitaire*

Diplôme universitaire axé sur l’économie, la finance, les entreprises, les ressources naturelles ou des domaines connexes.

*Connaissances et expérience professionnelle requises*

* Minimum de 3 à 5 ans d’expérience professionnelle pertinente requise;
* une expérience des marchés financiers, de l’investissement et/ou de la finance durable et/ou;
* une expérience dans le soutien aux investissements durables et à la création de marchés dans les secteurs des ressources naturelles, en particulier les forêts et la biodiversité, et/ou
* d’excellentes compétences en matière de communication et de coordination pour travailler entre les parties prenantes des secteurs institutionnel, financier et privé et/ou
* la connaissance des mécanismes de financement internationaux (fonds de conservation, REDD +, Fonds vert pour le climat, crédits carbone, etc.) constitue un avantage important et/ou
* de solides compétences analytiques pour suivre et interpréter l’évolution des politiques, les tendances du marché et les données financières pertinentes pour les investissements dans les ressources naturelles durables et/ou
* connaissance des politiques de l’UE en matière d’action extérieure, des instruments financiers de l’UE et des opérations des IFD dans le domaine du financement du développement durable ;
* une expérience sur le terrain dans les pays en développement serait un atout majeur.

*Compétences linguistiques*

Une maîtrise orale et écrite de l’anglais (niveau C1 minimum) et du français/espagnol (niveau B2 minimum) est un atout. D’autres compétences linguistiques peuvent constituer un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)